

- **A l'ensemble des structures départementales des retraités**
- **A l'ensemble des retraités isolés**

OBJET : Renouvellement du CA de la CNRACL en mars 2021.

Les élections se dérouleront du 1^{er} au 15 mars 2021.

UNE AMBITION, UNE ACTION :

Force Ouvrière 1^{er} syndicat à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Cher(e) Camarade,

Les élections à la CNRACL se dérouleront du 1^{er} au 15 mars 2021, soit vote par correspondance soit électronique par internet.

Il est primordial que nous organisions au mieux ce scrutin qui va concerner 1,4 millions de retraités, mais également 2,2 millions d'actifs.

Le dernier scrutin s'est déroulé en fin d'année 2014, et nous avons enregistré un résultat qui nous a permis d'être représentés au Conseil d'Administration par :

- 2 Élus dans le collège des actifs : 1 titulaire et 1 suppléant,
- 2 Élus dans le collège des retraités : 1 titulaire et 1 suppléant.

Nous constatons que pendant ces six dernières années les attaques contre notre régime de retraite se sont succédé avec comme point d'orgue le projet dit de « Régime Universel », qui pour l'instant est « suspendu », mais pour combien de temps ? Ce projet prévoyait, entre autres mesures, la suppression de la CNRACL.

Force Ouvrière a toujours été à la pointe du combat contre ces attaques avec la volonté permanente de fédérer les actifs et retraités.

Nous avons régulièrement dénoncé le gel du point d'indice, le blocage de nos salaires et de nos pensions entraînant par la même une baisse conséquente de notre pouvoir d'achat.

La Fédération FO-SPS et la Section Nationale des retraités FO ont l'ambition de faire une campagne électorale ambitieuse, dynamique, riche en argumentaires en associant

étroitement toutes les structures de notre Fédération (syndicats, groupements départementaux, régions fédérales, sections départementales et locales des retraités).

Nous nous devons dès aujourd'hui d'être offensifs et de ne rien laisser au hasard, non seulement pour conforter nos élus au Conseil d'Administration, avec une volonté acharnée d'une progression importante en voix et en pourcentage au regard de nos résultats de 2014.

FORCE OUVRIERE est historiquement considérée comme le syndicat de la « feuille de paye » et le défenseur obstiné de nos régimes de retraite par répartition et notamment de la CNRACL.

Nous avons le mandat, la volonté et l'ambition de vous demander dès réception de cette circulaire de réunir vos instances dans les meilleurs délais, avec l'objectif d'informer l'ensemble des futurs électeurs du positionnement de notre organisation syndicale.

Notre objectif est d'obtenir au soir de la clôture du scrutin (le 15/03/21) une victoire historique avec un résultat à la hauteur de l'engagement du Syndicat Force Ouvrière.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS !

Afin de porter nos revendications dans les meilleures conditions, nous réaliserons des documents de qualité que nous vous adresserons tout au long de la période électorale (cinq mois).

- Un tract thématique mensuel,
- Un triptyque électoral avec nos revendications et nos candidatures,
- Toutes les parutions fédérales (Lettres aux syndicats et Tribunes auront des dossiers spéciaux « Élections à la CNRACL»,
- Une circulaire technique en février 2021 pour les modalités de vote,
- Une affiche, ...

Pour nos camarades retraités, nous ne saurions trop vous conseiller de vous rapprocher des instances de l'organisation (syndicat et section de retraités, GD, Région, UD) pour des aides et une simplification pour la reproduction et la diffusion de nos outils militants.

NOTRE AMBITION EST FORTE !

NOTRE AMBITION DOIT ÊTRE CONTINUE !

Nous pouvons et nous devons tout faire pour que Force Ouvrière soit la 1^{ère} organisation syndicale aux élections de la CNRACL.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement, bon courage à toutes et à tous !

Amitiés syndicalistes.

Pour le Secrétariat Fédéral : Didier BIRIG, secrétaire général.

La Section Nationale des retraités FO : Françoise LEFEVRE, secrétaire générale.

Paris, le 24 septembre 2020